



Pantin, le 20 mai 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

FSGT *Fédération Sportive
et Gymnique du Travail*

Cotisation FSGT : pas de hausse en 2020/2021

**14 rue Scandicci
93508 Pantin Cedex
Tél. : 01 49 42 23 19
Fax : 01 49 42 23 60**

direction@fsgt.org

**f FSGT sport populaire
T FSGT officiel**

**La Fédération Sportive
et Gymnique du Travail
(FSGT) compte
270 000 pratiquant.e.s,
4750 clubs et propose
une centaine d'activités
physiques, sportives,
culturelles et artistiques,
compétitives et non
compétitives.
Créée en 1934
dans la lutte contre
le fascisme,
elle promeut le droit
d'accès au sport de toutes
et tous en se donnant
comme objectif
le développement
de contenus d'activités,
de vie associative
et de formation adaptés
aux besoins
de la population.**

Lors d'un vote des comités départementaux et régionaux et des commissions fédérales d'activités organisé de la FSGT le 13 mai 2020, il a été décidé de geler le montant de la cotisation pour la saison 2020/2021. C'est une décision symbolique importante pour la FSGT dans un contexte de crise sanitaire, économique et social exceptionnel où la pratique physique et sportive dans le cadre associatif s'est arrêtée bien trop tôt cette saison et alors que la rentrée de septembre reste incertaine.

La création d'un fonds de solidarité et de soutien à la vie associative fédérée de la FSGT qui sera alimenté par les différents échelons de la fédération est également en cours d'élaboration, avec des modalités de ressources et des critères d'attribution à définir.

Ce gel du montant de la cotisation ne doit néanmoins pas cacher l'enjeu essentiel d'un financement propre et mutualisé de la fédération permettant de garantir son autonomie et sa pérennité. En effet, les cotisations sont la principale ressource du budget de la FSGT. Dans son histoire, elles lui ont permis de maintenir son activité alors que les subventions publiques ont été coupées. A la FSGT, elle traduit également l'engagement individuel pour un projet collectif porteur de sens et des valeurs de l'omnisport, qui place l'être humain au cœur de l'activité. Le montant de la cotisation et un encadrement des activités majoritairement bénévoles garantissent un accès à des activités physiques et sportives de qualité et abordables pour le plus grand nombre.

L'autonomie financière de la fédération est d'autant plus nécessaire dans un contexte où le budget national des sports en 2021 et les subventions versées aux fédérations risquent de baisser fortement. La crise que nous traversons a mis en exergue le rôle essentiel des associations, en complémentarité avec les services publics, en matière de solidarité, de lien social et d'innovations. Les associations sportives fédérées sont également les mieux placées pour garantir une reprise de l'activité encadrée dans les meilleures conditions. C'est la raison pour laquelle nous militons pour un plan national de relance de la vie associative et sportive fédérée se traduisant par des moyens publics à la hauteur des enjeux sociétaux et humains.



La FSGT entend continuer à accompagner ses clubs affiliés pour faire de la vie associative et sportive fédérée un maillon essentiel pour une société demain plus juste et solidaire.

Retrouvez notre clip en solidarité avec les services publics : "[Au creux de leurs mains](#)".

**La Direction Fédérale Collégiale
Fédération Sportive et Gymnique du Travail (FSGT)**